

**FACE AUX ATTAQUES DU MEDEF CONTRE LE REGIME DES INTERMITTENT-TES,
RIPOSTONS ENSEMBLE ! FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX !
TOUTES ET TOUS DEVANT LE SIEGE DU MEDEF A ORLEANS, JEUDI 27 FEVRIER à 14H**

Lors de la dernière journée de négociations UNEDIC, le MEDEF a proposé de supprimer purement et simplement le régime spécial de l'intermittence du spectacle et de « *demander à l'Etat de prendre en charge, s'il considère qu'il relève de l'intérêt général de mieux indemniser les demandeurs d'emploi affiliés aux annexes VIII et X que ceux des autres secteurs, le surcoût de ce traitement plus favorable* ». Le Medef préconise ainsi d'emblée à l'Etat de compenser la perte de droits résultant du basculement au régime général des intermittent-tes.

L'objectif du syndicat patronal est clair : toutes et tous précaires et sans droits sociaux. Et cela au nom de l'équité ! Le Medef veut détruire peu à peu la stabilité de l'emploi et instaurer une flexibilité généralisée en ôtant les droits de celles et ceux qui alternent chômage et emploi afin de disposer d'une main d'œuvre corvéable à merci en fonction des fluctuations des marchés financiers.

C'est la raison pour laquelle le Medef s'emploie depuis 20 ans à vouloir supprimer les annexes 8 et 10 du paysage de la protection sociale. Plus généralement, le MEDEF se satisferait pleinement de voir disparaître la protection sociale issue du Conseil National de la Résistance au nom de la « compétitivité ». **Mais crions-le partout, nos vies valent plus que leurs profits !**

Cette véritable provocation sans précédent met en lumière la confiance actuelle qu'a le patronat aujourd'hui. La faute notamment au Parti Socialiste qui offre toujours plus de cadeaux aux entreprises, en effet après l'ANI, la contre-réforme des retraites, les cadeaux aux "pigeons" et surtout le Crédit d'Impôts Compétitivité aux Entreprises (10 Milliards d'euros de cadeaux au patronat en 2014, 20 MDS à terme), le président Hollande se fait le meilleur allié du patronat en renflouant les riches et en attaquant les plus précaires. Après l'annonce du Pacte de responsabilité d'Hollande (qui est une copie quasi parfaite du pacte de confiance de Gattaz, président du MEDEF), Eric Woerth (UMP) a reconnu : "*C'est notre politique! Cela correspond au programme de Nicolas Sarkozy*". De plus, dans les 3 ans à venir, une baisse de plus de 20% du budget de la culture est prévue, avec pour conséquence des suppressions de postes dans les instances culturelles, une plus grande précarité, une augmentation des droits d'inscriptions dans les écoles artistiques, etc... **Rappelons par ailleurs que la suppression des annexes 8 et 10 rapporterait selon l'UNEDIC 320 millions d'euros, en comparaison aux dizaines de milliards offerts au patronat, on a de quoi s'insurger !**

Dans ces conditions, et même si notre ministre de la culture, Aurélie Fillipetti s'est indignée (« *Le Medef a une attitude agressive et scandaleuse. Il veut tuer la culture* ») il ne faudra compter que sur nous-mêmes, salarié-e-s en lutte. En effet, dans un communiqué lu dans le hall du ministère, nous avons constaté l'incapacité de la ministre à répondre à nos revendications dans la mesure où nous n'avons pas obtenu un communiqué conjoint des ministères du travail et de la culture garantissant qu'il n'y aura aucun agrément d'un accord sur l'assurance chômage qui ne prévoit pas le maintien des annexes 8 et 10 spécifiques aux salariés du spectacle.

Nous devons donc nous appuyer sur nous-mêmes, nos syndicats combatifs, sur nos AG, nos mobilisations, et notre détermination, pour continuer à créer un rapport de force capable de faire reculer le MEDEF. C'est pour cela que de nombreuses organisations, réunies au sein du comité de suivi 2013, portent toujours collectivement les revendications suivantes :

- **Annexe unique, artistes et techniciens**
- **Date anniversaire (507h en 12 mois avec indemnisation sur 12 mois)**
- **Plafonnement du cumul salaires et indemnités**
- **Prise en compte des heures d'enseignement et d'heures faites au régime général**
- **Rétablissement des règles non discriminatoires sur les congés maternité et maladie**

La culture est un bien commun, qui doit exister dans sa diversité, qui doit être accessible à toutes et tous ! Le régime de l'intermittence n'est pas un privilège, c'est un acquis qui pourrait servir d'exemple pour d'autres ! Aujourd'hui, un chômeur sur deux n'est pas indemnisé ! Contre la menace d'être toutes et tous logé-e-s à la même enseigne, celle des sans droits, revendiquons des droits sociaux pour toutes et tous, revendiquons la solidarité interprofessionnelle. Soyons déterminé-e-s face au MEDEF et au patronat, ils ne dicteront pas leur loi... **NO PASARAN !**

RENDEZ-VOUS DEVANT LE SIEGE DU MEDEF, 14 BD ROCHEPLATTE à ORLEANS, JEUDI 27 FEVRIER, 14H. Le rassemblement partira ensuite en cortège vers le théâtre d'Orléans où se tiendra une **Assemblée Générale des travailleurs/euses du spectacle en lutte à 15h30.**